



Gestion communautaire des forêts et agroécologie

LIENS ET IMPLICATIONS

par Diego Cardona Calle — CENSAT/Les Amis de la Terre Colombie

Pour que les forêts survivent,
il faut laisser vivre ceux qui
savent vivre avec elles



**Les Amis
de la Terre
International**

Table des matières

1 Introduction	3
Bref exposé et implications de la gestion communautaire des forêts	3
Bref exposé et implications de l'agroécologie	4
1.1 L'intégration de deux visions pour un changement systémique	5
Principes communs	5
Menaces communes aux deux systèmes	7
Fausses dichotomies présentées par les transnationales et leurs partisans au sujet des forêts et de la production alimentaire	9
2 Les défis	10
2.1 Qu'est-ce qu'une forêt ?	10
Analyse des connexions, des synergies et des défis entre la GCF et l'agroécologie	10
2.2 Analyse des implications de la définition officielle des forêts utilisée par la FAO pour mettre en œuvre et renforcer la GCF et l'agroécologie	12
2.3 Critique du mécanisme de préservation des terres	14
Pourquoi l'agriculture intensive est une fausse solution à la faim et à la protection des forêts	14
2.4 Critique du modèle des zones protégées	15
Les forêts sous gestion communautaire sont de meilleure qualité:	15
Un autre modèle est possible avec plus de justice	
3 Les synergies	16
3.1 Notions de territoire et vue d'ensemble des différents régimes fonciers	16
3.2 AL'autonomie des femmes	17
3.3 Les marchés locaux et l'économie sociale et solidaire	19
3.4 Contrôle territorial	20
3.5 Valoriser les savoirs traditionnels	21
4 Conclusions et recommandations	22
Références bibliographiques	24

Publication octobre 2017

Auteur Diego Cardona Calle (CENSAT/FoE Colombie)

Contributions Isaac Rojas (ATI Programme Forêt et Biodiversité), Kirtana Chandrasekaran et Martin Drago (ATI Programme Souveraineté Alimentaire), Celia Alldridge (ATI), NAPE/AT Ouganda, SAM/AT Malaisie, Otros Mundos/AT Mexique, Pronatura/AT Suisse, WALHI/AT Indonésie, CENSAT/AT Colombie, Coecoceiba/AT Costa Rica, NAT-Brésil/AT Brésil

Traduction, édition, mise en page Alberto Villareal (REDES/AT Uruguay), Sarah Kaczynska, José Elosegui (RMR), Iris Maher, Edit Tuboly (ATI Secrétariat International)

Design Somerset Bean

Impression STAMPA & GRAFICA

Cette publication a été rendue possible avec le soutien financier de Pain pour le Monde (Brot für die Welt) et du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas dans le cadre du programme Global Livelihood Alliance. Les opinions et points de vue exprimés dans cette publication sont la responsabilité exclusive de ATI.



Friends of the Earth International est le plus grand réseau environnemental de la société civile au monde, réunissant 75 groupes membres nationaux et quelques 5 000 groupes d'activistes locaux sur tous les continents. Avec plus de 2 millions de membres et de partisans à travers le monde, nous faisons campagne sur les problèmes environnementaux et sociaux les plus urgents d'aujourd'hui. Nous défions le modèle actuel de la mondialisation économique et de l'entreprise et nous proposons des solutions qui contribueront à créer des sociétés durables sur le plan environnemental et socialement justes.

Pour en savoir plus sur www.foei.org

Gestion communautaire des forêts et agroécologie

LIENS ET IMPLICATIONS

Pour que les forêts survivent, il faut laisser vivre ceux qui savent vivre avec elles

1 Introduction

Bref exposé et implications de la gestion communautaire des forêts

Un bref exposé de la gestion communautaire des forêts¹ (GCF) doit présenter les différentes façons dont les peuples autochtones et/ou les communautés locales contrôlent et connaissent leurs territoires² ainsi que le patrimoine naturel ou les biens communs qui s’y trouvent. Il doit rendre compte de la façon dont ils vivent avec ce patrimoine, comment ils l’utilisent, en jouissent et contribuent à le maintenir dans de bonnes conditions.

La GCF est une réflexion et une pratique à la fois politique, culturelle, spirituelle et technique. Politique parce qu’elle implique la nécessité d’être organisée pour penser et gérer les territoires et ce qu’ils contiennent ; culturelle parce qu’elle est fondée sur les savoirs traditionnels, les besoins et les meilleurs moyens d’y répondre par chaque peuple ; spirituelle parce qu’elle implique des liens, des valeurs et des visions ancestrales du monde qui génèrent à leur tour des évaluations plus complexes que celles des universitaires ou de l’économie ; technique parce qu’elle fait appel à des technologies appropriées, qui peuvent être fournies par les communautés elles-mêmes ou par l’interaction avec d’autres cultures.

Elle est également globale dans la mesure où elle gère la manière dont les populations vivent dans les forêts, tout en tenant compte des ressources ou des composantes territoriales comme l’eau, la faune, la terre, la végétation, etc., puisqu’elle n’est pas basée sur une vision anthropocentrique. C’est pourquoi la GCF peut avoir des buts différents allant de la production/ récolte de denrées alimentaires et de produits pour le bien-être des familles et des communautés, à la restauration des forêts — même dans les zones urbaines — et à l’utilisation de matériaux pour élaborer des produits destinés à l’économie familiale ou à être

échangés, en passant par la gestion du territoire en tant que biens communs où habiter.

Voici quelques éléments ou caractéristiques de la GCF qui doivent être mentionnés pour mettre en évidence la nature exhaustive du projet : le renforcement des droits communautaires, la défense et la gestion des biens communs, le développement de l’autonomie des femmes, le renforcement de l’organisation communautaire, la justice socio-économique, la prévention contre la déforestation et la dégradation des forêts, la conservation et l’enrichissement de la biodiversité.

Il est important de préciser clairement que la GCF n’est pas un processus figé ou un ensemble de pratiques statiques, et qu’elle ne va pas à l’encontre de la capacité à nouer des dialogues ou des interactions. Les cultures des peuples sont en constante évolution, ce qui implique d’interpréter les autres cultures, de les comprendre, et surtout d’établir le type de relations souhaitées. Cela peut inclure l’adoption d’éléments, de pratiques ou de ressources qui profitent aux personnes ou aux communautés, sans que cela entraîne la perte de leur identité.

L’objectif du présent document est d’établir les liens, les interconnexions et les opportunités entre la GCF et l’agroécologie, cette dernière étant comprise comme un moyen de parvenir à la souveraineté alimentaire. Par conséquent, il ne serait pas pertinent d’étendre les concepts. Néanmoins, les Amis de la Terre ont publié des articles qui fournissent une analyse plus détaillée et des explications sur la GCF, et qui sont des sources de référence à travailler et à approfondir dans le contexte de cette initiative (Les Amis de la Terre, 2007 et 2015).

1 Le terme « forêt(s) » est utilisé dans le présent document pour désigner dans un même ensemble tous les types de formations végétales/forestières existantes, mais les différences entre ces formations sont dûment reconnues comme la plus grande diversité biologique dans les jungles intertropicales. Ce qui importe ici, c’est que la gestion communautaire — l’objet du présent document — peut être mise en œuvre dans tout type de forêts. Néanmoins, la définition des forêts donnée par les Amis de la Terre International est présentée plus loin pour en souligner les multiples dimensions — culturelles, sociales, etc. — à part la dimension biologique.

2 Le sens de « territoire » va bien au-delà de la notion de lieu ou de terre, il renvoie à la construction sociale d’un espace donné. Par conséquent, sa configuration historique est déterminée par des relations d’échanges dynamiques qui établissent l’identité des peuples qui y vivent. Quelques-unes des principales caractéristiques des territoires sont :

- les relations spirituelles, ancestrales et traditionnelles avec les espaces dans lesquels les peuples ont développé leurs cultures ;
- les relations dynamiques et permanentes des sujets politiques avec leurs espaces de construction sociale ;
- la gestion et le contrôle des biens communs par les peuples qui permettent leur survie.



Transport de *Manihot esculenta* (manioc) de la culture à la maison de farinha, par rivière, réserve de Jutai, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

Transformation familiale de *Manihot esculenta* (manioc) principalement en farinha (farine), réserve de Jutai, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

Bref exposé et implications de l'agroécologie

L'agroécologie peut être décrite comme un plan et une pratique politiques qui s'incarnent dans les moyens d'accéder, de produire et de distribuer des denrées alimentaires pour garantir le droit à l'alimentation. On peut souligner sa nature politique, en ce sens qu'elle permet d'ouvrir des voies concrètes en vue de transformer les structures de pouvoir (Forum international d'agroécologie, 2015) et d'établir des relations de respect et une démarche de soins envers les territoires, étant plus qu'un ensemble de pratiques ou de techniques pour produire de la nourriture.

L'agroécologie est donc un moyen de parvenir à la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles » (Forum sur la souveraineté alimentaire, 2007).

La production et la récolte agroécologiques des denrées alimentaires comprennent différentes activités : la culture, l'élevage, le pastoralisme, la sylviculture et la pêche artisanale. Ces activités sont principalement menées par des groupes familiaux et souvent dirigées par des femmes, qui jouent un rôle extrêmement important dans la production, l'élaboration et la commercialisation de l'alimentation (Carrau, 2015). Ces pratiques se déroulent généralement à petite échelle, sur la base des savoirs locaux traditionnels, de l'apprentissage et de l'innovation. Il faut ici souligner la synergie entre la GCF et l'agroécologie, car une grande partie de l'agroécologie se fait dans les forêts, par le biais d'activités de pêche et de sylviculture telles que la cueillette de fruits et de semences ; en d'autres termes, elle ne se limite pas aux cultures vivrières, même si des millions de paysans, de peuples autochtones et d'autres populations locales cultivent à l'intérieur

des forêts ou dans des systèmes agroforestiers. Ces pratiques sont courantes en Asie du Sud-Est, en Afrique subsaharienne et dans les forêts équatoriales d'Amérique. Les synergies et les liens seront examinés plus en détail ci-après, dans un paragraphe spécifique.

Tout comme la GCF, l'agroécologie n'est pas un ensemble prédéfini de technologies ou un modèle homogène pouvant s'appliquer directement sur n'importe quel territoire ; au contraire, elle est dynamique et variée pour répondre et s'adapter aux conditions géographiques, écologiques et culturelles de chaque lieu.

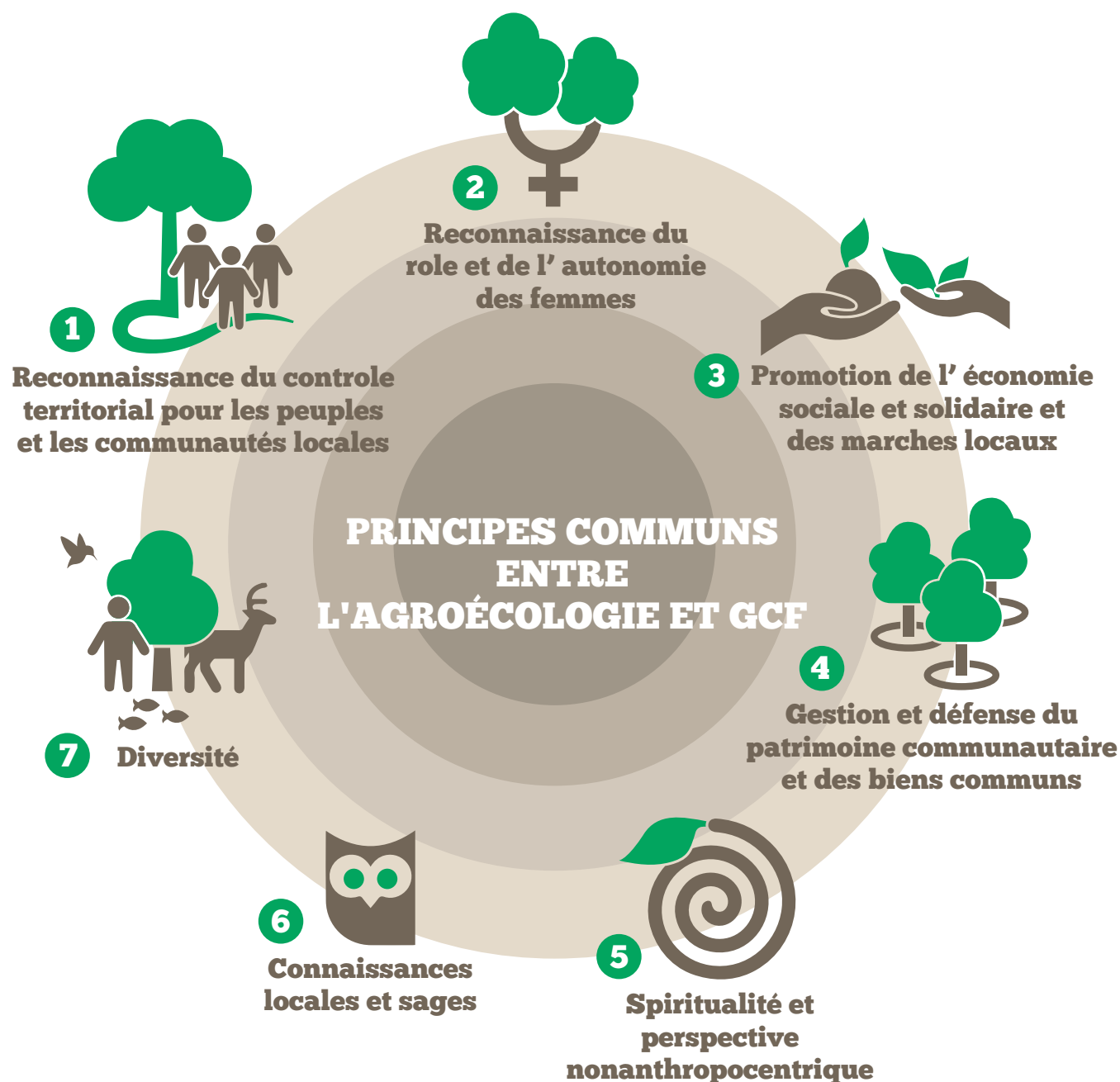
Voici quelques-unes des formes de production agricole liées à l'agroécologie : « l'agriculture durable, l'agriculture écologique, l'éco-agriculture, l'agriculture à faible intrants externes, l'agriculture biologique, la permaculture et l'agriculture biodynamique » (Holt-Giménez & Shattuck, 2011). Cependant, le caractère agroécologique n'est pas seulement déterminé par des critères techniques, mais également par des critères politiques. Par conséquent, nous pouvons trouver des petits exploitants agricoles qui s'engagent dans la transition ou qui ne produisent pas tout à fait de manière écologique, mais qui le font dans le cadre de la souveraineté alimentaire afin de résister à l'industrie agroalimentaire (Carrau, 2015).

L'un des piliers de l'agroécologie repose sur sa représentation du territoire dont elle en est l'essence même. « Les peuples et les communautés ont le droit d'entretenir leurs propres relations spirituelles et matérielles avec leurs terres. Ils ont le droit de protéger, développer, contrôler et reconstruire leurs structures sociales coutumières et d'administrer leurs terres et territoires, y compris les zones de pêche, tant sur le plan politique que social » (International Forum for Agroecology, 2015). Elle reconnaît en définitive l'autodétermination et l'autonomie des peuples.

1.1 L'intégration de deux visions pour un changement systémique

Principes communs

L'agroécologie et la GCF reposent sur plusieurs piliers et principes communs, ce qui permet leur interaction et renforce les transformations potentielles qu'elles peuvent générer. Certains de ces principes communs sont présentés dans la figure suivante :



Les trois premiers principes sont analysés en détail aux paragraphes 3.2, 3.3 et 3.4 du présent document ; en ce qui concerne les autres principes, il convient de préciser ce qui suit :

Gestion et défense du patrimoine communautaire et des biens communs

Les droits collectifs et l'accès aux biens communs sont reconnus, et leur défense comme leur récupération est renforcée. La représentation du patrimoine va bien au-delà de ce qui est matériel — eau, semences, arbres, fruits, etc. — avec un rôle prépondérant attribué au patrimoine social, y compris les modes d'organisation et les institutions traditionnelles. Si la GCF et l'agroécologie peuvent aussi être pratiquées sur des terres privées ou familiales, cela se fait selon des valeurs de respect envers les autres personnes et le territoire.

Spiritualité et perspective non-anthropocentrique

Il existe des considérations plus profondes et plus complexes que celles liées au prix du marché des biens communs en tant que ressources, qui sont basées sur des valeurs multiples et, dans de nombreux cas, sur un lien spirituel avec les territoires. Il en résulte que leur utilisation s'effectue dans le respect et la préservation de la nature, et non uniquement en réponse aux besoins ou ambitions de l'homme.

Connaissances locales et sagesse

Elles sont les bases des propositions de la GCF et de l'agroécologie, d'où l'importance accordée à leur préservation et à leur récupération, même si une autre génération de nouvelles connaissances comme l'interaction et le dialogue entre les sociétés est valorisée.

Diversité

La GCF et l'agroécologie se caractérisent par le maintien et la promotion de la diversité culturelle et biologique. De nombreuses études traitent et approfondissent les stratégies par lesquelles les peuples autochtones et les communautés locales contribuent à améliorer la diversité biologique, tant des espèces forestières que des espèces agricoles, tout en maintenant des systèmes hétérogènes de réflexion, de culture et d'éducation.



On peut affirmer que ces deux initiatives constituent des approches larges et globales des territoires, de leurs ressources communes et des savoirs traditionnels qui leur sont associés. Elles prennent en compte l'utilisation, la conservation et la récupération ou la restauration du patrimoine naturel, mais avec des accents différents. Alors que l'agroécologie est centrée sur les éléments dont a besoin la nourriture tels que les sols et les semences,³ et les biens dont dépendent les cueilleurs ou les pêcheurs artisanaux tels que l'eau et les zones de pêche ou de pâturage, les actions de la GCF sont, quant à elles, orientées vers d'autres biens communs naturels et culturels qui sont gérés, utilisés et protégés au sein même des forêts, dont les arbres, les semences forestières, le bois, les fibres, la faune et

même la santé de l'écosystème. Il convient toutefois de mentionner que les peuples n'établissent pas ce genre de clivages dans leurs systèmes de connaissances et leurs points de vue, raison pour laquelle il existe une relation étroite entre les deux propositions et que, dans le cadre de chacune d'entre elles, il est possible de progresser sur des actions qui peuvent se compléter. Par exemple, l'agroécologie accorde de l'importance au site où se déroulent les activités de production, de pêche ou de chasse et s'efforce de le protéger ou de le restaurer, tandis que la GCF comprend des systèmes agricoles itinérants basés sur des techniques traditionnelles de coupe et de brûlis pour défricher les parcelles de forêt en vue de la production, ce qui permet la régénération de la forêt par la suite.

³ En agroécologie, la notion de semences inclut les races animales.

Menaces communes aux deux systèmes

De multiples menaces pèsent sur les forêts et les territoires habités par les populations qui font de l'agroécologie et de la GCF une réalité. Dans la mesure où une grande partie de ces menaces ont été largement étudiées et sont déjà bien connues, nous allons mettre l'accent sur celles qui sont moins facilement identifiables, étant donné que ces menaces sont précisément présentées comme des propositions de conservation ou de gestion durable de la richesse du patrimoine.

L'économie verte et les fausses solutions

Ce modèle prend une forme subtile dans certains cas, mais il est violent dans bien d'autres, notamment avec la « déterritorialisation » ou le déplacement, et la perte de valeurs. Dans le cadre de la GCF et de l'agroécologie, les territoires et le patrimoine sont protégés et utilisés de façon durable par les communautés. Cependant, une telle protection est un processus complexe véhiculé par des valeurs : valeurs d'usage, valeurs culturelles, valeurs spirituelles et esthétiques entre autres. Il en résulte qu'on utilise ces territoires et ce patrimoine en donnant la priorité à leur protection et à la vie au lieu de les utiliser avec une mentalité centrée sur l'exploitation, le profit et l'accumulation. L'économie verte détruit les fondements de ces systèmes communautaires, c'est-à-dire leurs valeurs.

La plus grande menace est peut-être le changement de valeurs induit par les prix. Lorsque de fausses solutions — comme les projets de paiement de services environnementaux (PSE) ou de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) — incluent des propositions de paiements en nature ou en espèces pour la conservation des forêts, elles incitent les communautés à abandonner leurs actions et pratiques quotidiennes que les concepteurs de projets considèrent comme préjudiciables. Ces fausses solutions menacent également la transmission d'une culture qui a permis d'assurer le développement des forêts dans de bonnes conditions. Si l'on considère que la durée de vie documentée des contrats atteint 80 ans (Les Amis de la Terre, 2014B), il est fort probable que la transmission des savoirs, de la culture et des modes d'habitation dans les forêts soit stoppée et finisse par s'éroder et se perdre. Par conséquent, les valeurs d'utilisation protectrices de la forêt risquent de disparaître et d'être remplacées par le prix des paiements établis

de manière subjective par les projets. Et quand ces derniers prendront fin, la forêt ne sera plus valorisée comme à l'origine, mais à un prix — peut-être le prix auquel le bois, les animaux ou d'autres ressources seront vendus.

Ainsi, dans le cadre de projets où la souveraineté, l'indépendance et la production locale sont remplacées par les achats et la dépendance au marché, rester sur les territoires sera difficile car il deviendra nécessaire, voire attrayant de migrer vers les zones urbaines où les gens peuvent entrer et prendre part au marché. En résumé, les territoires peuvent finir par se vider alors que les valeurs traditionnelles et les savoirs tendent déjà à disparaître.

Il convient de noter qu'une approche similaire à celle préconisée pour la nature — terre et atmosphère — par l'économie verte est maintenant proposée pour les océans et les mers sous le nom d'économie bleue. Dans cette perspective, les océans et les mers sont considérés comme une nouvelle frontière économique selon une approche basée sur les droits, c'est-à-dire les droits de propriété, et non les droits humains.

Le programme REDD

Cette proposition économique pour les forêts mérite une attention particulière. Les Amis de la Terre ont une position claire sur la REDD (Les Amis de la Terre, 2014), et ils disposent d'arguments qui expliquent en profondeur les impacts et les menaces de cette fausse solution sur les forêts et les populations qui les habitent. Pour montrer à quel point la REDD est désastreuse pour l'agroécologie, il suffit de se référer aux dispositions de certains contrats qui interdisent explicitement aux communautés de pratiquer l'agriculture sur leur territoire (Les Amis de la Terre, 2014B).

Afin de réaffirmer la nécessité de prendre des mesures à cet égard, nous allons citer Fred Kafeero, un agent forestier de la FAO, qui a fait la déclaration suivante en 2011 pour alerter sur les risques devenus une réalité pour de nombreuses communautés : « Avec le programme REDD+ susceptible d'entraîner une affectation de financements importants vers les pays en développement, on peut craindre que les droits des communautés forestières locales ne soient ignorés ou même que les communautés ne soient écartées de la gestion des forêts et du partage des nouveaux flux de revenus ». (Collaborative Partnership on Forests, 2011).

⁴ Il s'agit notamment des industries extractives telles que l'exploitation minière, pétrolière et forestière ; la construction d'infrastructures et de routes ; l'exploitation forestière pour l'expansion de l'industrie agroalimentaire et l'élevage du bétail ; la destruction et la transformation des habitats ; l'introduction d'espèces exotiques ; et l'introduction et l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés.

Exploitation forestière commerciale ou gestion durable

Les universitaires et les compagnies forestières ont travaillé main dans la main pour élaborer des stratégies qui leur permettent de continuer à exploiter le bois dans les forêts, selon des critères et des techniques d'entretien qui légitiment leur activité. Ces critères incluent même une dimension sociale qui n'a été mentionnée que récemment. Ces propositions sont connues sous le nom d'aménagement forestier durable, mais leur engagement et leurs résultats sont loin de ce que ce nom suggère. Il s'agit essentiellement d'une modalité d'extraction industrielle du bois à travers laquelle les gouvernements ou les autorités délivrent des licences d'exploitation forestière aux entreprises, accordant un certain niveau de contrôle aux communautés qui, dans de nombreux cas, finissent par n'être impliquées que comme main-d'œuvre.

Même si l'on peut soutenir qu'elle représente une évolution positive en termes de gestion durable des forêts, il existe toute une série d'interventions documentées qui mettent en évidence les impacts — non seulement environnementaux, mais aussi culturels, économiques et politiques — de ce type de gestion. Un exemple des effets néfastes de la gestion durable est celui des forêts tropicales immensément riches et diversifiées de la région du Pacifique en Colombie, qui ont été détruites pendant des décennies par une multinationale qui produit de la pâte à papier. Le système de gestion qu'elle a mis en place était la coupe à blanc, c'est-à-dire l'abattage ou la déforestation de toutes les espèces d'arbres de cet écosystème — peu importe la présence de bois précieux ou de bois dur — comme matière première pour la production de pâte à papier. Les critères d'intervention de cette multinationale ont laissé une destruction et une perte écologique irréparable jusqu'à ce jour, en plus de la souffrance subie par les populations qui ont perdu leurs moyens d'existence traditionnels (Broderick, 2007).

Il existe des formes multiples et diverses de GCF qui prennent en compte et sont représentatives de la variété de contextes, des peuples et des cultures, et offrent aux communautés des régimes fonciers et des modalités de contrôle autres sur le territoire. Chacune de ces formes de GCF est donc adaptée à des conditions très spécifiques, ce qui la différencie de la gestion durable des forêts. Comme cette dernière proposition a été construite sur les bases d'un modèle hégémonique et homogène et qu'elle est promue par ce modèle, il est très simple pour elle d'appliquer et d'expliquer une seule recette pour tous les territoires, les peuples ou les communautés, précisément parce qu'elle ne fait aucune différence entre ces réalités, ni entre les droits des personnes qui habitent légitimement ces espaces. Par conséquent, elle devient une menace qui s'impose et érode l'autonomie des communautés.

Fausses dichotomies présentées par les transnationales et leurs partisans au sujet des forêts et de la production alimentaire

La solution à la crise alimentaire ne consiste pas à abattre davantage de forêts pour défricher des terres en vue d'une agriculture intensive. Ce modèle ne remplace pas les sources de nourriture qui disparaissent avec les territoires détruits ; au contraire, il sape la souveraineté alimentaire, alors que les forêts sont indispensables pour pratiquer l'agriculture et pour fournir de la nourriture à tous les êtres humains, et pas seulement aux populations qui les habitent, comme cela est expliqué dans plusieurs paragraphes du présent document.

« ...les systèmes agricoles modernes occupent de vastes superficies avec des plantations intensives de monoculture génétiquement très homogènes, étant donné que les cultures sont soumises à une sélection oligomorphique. L'occupation des terres par ces systèmes modernes contribue à la perte de biodiversité, car ils utilisent des surfaces autrefois dédiées à l'agriculture à petite échelle » (Clement, 1999).

Il est faux de dire que la plupart des aliments consommés sur la planète sont produits par des systèmes mécanisés ou technologiques qui nécessitent l'exploitation forestière pour leur mise en œuvre. Au contraire, il existe de nombreux systèmes de production agricole, de cueillette, de chasse et de pêche dans les forêts. D'autre part, près de 1,6 milliard de personnes, vivant dans les forêts ou dépendantes directement de ces forêts pour satisfaire leurs besoins nutritionnels, n'ont pas accès aux produits commercialisés issus de systèmes technologiques ou de plantations de monoculture comme première option ; ils ont accès à leur propre production alimentaire qui a lieu au sein même des forêts. En ce qui concerne le nombre de personnes dépendantes des forêts dans le monde, la Banque mondiale a estimé qu'elles étaient 1600 millions en 2002 ; sa plus récente estimation, datant de 2012, indique que ce nombre se situerait entre 1200 et 1400 millions, soit près de 20% de la population mondiale. Toutefois, ces estimations connaissent de nombreux inconvénients et limites.

Par ailleurs, appliquer la logique du modèle d'entreprise a de graves répercussions sur d'autres sphères de la vie communautaire. La promotion de la spécialisation en matière de production est l'une des pratiques les plus préjudiciables pour les populations forestières et les zones rurales. Les paysans, les agriculteurs ou les cueilleurs sont persuadés ou même souvent forcés de faire partie de chaînes de production ou d'alliances de production qui les incitent à abandonner leur vocation, leur vie et leur culture paysanne ou communautaire pour devenir entrepreneurs ou producteurs.

Les incitations privées ou gouvernementales à la spécialisation, ajoutées à des facteurs externes tels que le marché et l'exploitation par des agents étrangers, peuvent altérer la durabilité environnementale et sociale, comme l'a déclaré Hanazaki (2003). Une étude approfondie de la production alimentaire et de la cueillette en forêt dans le cadre des paramètres de l'agroécologie montre comment les interventions externes du modèle de croissance, centrées sur la spécialisation des peuples ou des communautés dans la production d'un seul type de produit, ont causé des dommages impondérables.

Les peuples autochtones et les cueilleurs familiaux Sateré-Mawe des plaines inondables du fleuve Amazone, ont été incités par les gouvernements et les organisations non gouvernementales à se spécialiser respectivement dans la production de guarana et de fibres végétales. Dans les deux cas, la spécialisation a entraîné une crise alimentaire parce qu'ils ont cessé de produire des cultures vivrières (Noda, 2007). La spécialisation dans la région des plaines inondables a conduit, dans la plupart des cas, à une réduction de la quantité de ressources disponibles et du niveau d'autosuffisance des agriculteurs et des cueilleurs (Noda et al, 2006), qui ont eu tendance à revenir à des systèmes diversifiés.



Pêcheur préparant des hameçons de pêche avec des graines de *Carapa Guianensis* (Andiroba) comme appâts, réserve de Jutai, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

Femme préparant du poisson pêché avec des appâts de *Carapa guianensis* (arbre andiroba), réserve de Jutai, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

2 Les défis

2.1 Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les Amis de la Terre ont adopté la définition suivante d'une forêt : « Un écosystème situé dans plusieurs ou différentes régions de la planète (naturelle ou semi-naturelle, primaire ou secondaire, tropicale ou non tropicale, sèche, semi-aride ou dans des zones humides) à l'intérieur d'un territoire. Une unité fonctionnelle qui n'est pas limitée par une échelle ou une unité spatiale, qui est structurellement diverse, dont les principaux éléments sont des plantes, mais où les animaux et les éléments inertes sont également une partie essentielle du système. En outre, les forêts devraient être considérées non seulement comme le résultat d'un processus biologique, mais aussi comme une construction, puisque les groupes humains (communautés locales / peuples forestiers) font partie intégrante des forêts et qu'il y a donc des éléments sociaux, culturels, économiques et spirituels qui y sont associés » (Les Amis de la Terre International, 2008).

Une forêt représente donc le foyer et les moyens d'existence — les moyens de répondre aux besoins — des populations et des communautés locales qui l'habitent. Il s'agit directement de besoins matériels tels que l'eau, la nourriture, le logement, le bois pour les structures et les meubles, et les médicaments, ce qui n'est pas une mince préoccupation, étant donné que plus de 1,6 milliard de personnes vivent et dépendent directement des forêts. Mais au-delà de la fourniture des moyens pour répondre aux besoins physiques, les forêts sont aussi des territoires où les savoirs et la culture de ces peuples sont acquis, créés, et où ils évoluent. Par ailleurs, les forêts sont aussi des territoires de protection, de bien-être et de souveraineté.

Nous rappelons que les forêts ne sont pas seulement le résultat de processus naturels évolutifs, mais aussi le produit d'interactions et d'interventions humaines. La domestication des paysages en est une preuve irréfutable, que l'on peut même constater dans la plus grande forêt équatoriale, la forêt amazonienne (Universidad Nacional de Colombia, 2006). Dans cette forêt, les sociétés agricoles ont même créé un sol — la terre noire indienne — où elles ont établi de vastes surfaces cultivables (Mann, 2005) qui sont encore aujourd'hui utilisées pour cultiver des espèces végétales que ces mêmes sociétés ont domestiquées, comme le manioc (*Manihot esculenta*) ou le chontaduro (*Bactris gasipaes*).

Analyse des connexions, des synergies et des défis entre la GCF et l'agroécologie

Le dénominateur commun aux peuples forestiers (en termes d'importance) est l'approvisionnement et la production de nourriture via la chasse, la pêche, la cueillette et la culture. Les forêts sont donc un lieu d'agroécologie et, comme le montre le présent document, elles sont indispensables à son évolution. Il existe des centaines de produits alimentaires — et de connaissances acquises par les communautés — qui sont issus des forêts et sont consommés par les communautés elles-mêmes et dans les centres urbains du monde entier : manioc, cœurs de palmiers, avocats, châtaignes, miel, noix, chontaduro, açai, poissons et viandes sauvages.

Rien qu'en Amérique intertropicale, Patiño (2002) rapporte 433 espèces fruitières cultivées, protocultivées, protégées ou même sauvages qui peuvent être consommées comme fruits frais ou cuisinés. La quantité de protéines animales provenant des zones forestières est également significative. À titre indicatif, la production de poissons d'eau douce en Amazonie brésilienne s'est élevée en 2009 à 166 473 tonnes (Ruffino & Roubach, 2011), soit plus que la consommation de poissons d'eau douce la même année en Italie, qui était de 160 398 tonnes (FAO, 2017).

Afin de mieux rendre compte des relations existantes entre la GCF et l'agroécologie, il est important d'évoquer les recherches menées sur les produits alimentaires issus des forêts, comme le manioc (*Manihot esculenta*, Crantz), qui sont aujourd'hui des composants essentiels du régime alimentaire de millions de personnes sur différents continents. Au même titre que le riz et le maïs, le manioc est considéré comme l'une des principales sources de calories pour plus de 600 millions de personnes en Amérique latine, en Asie et en Afrique (FAO, 2002). Le manioc est aujourd'hui la base du régime alimentaire des peuples autochtones et d'autres populations rurales de la forêt amazonienne brésilienne, mais il est également essentiel dans les zones rurales et urbaines de diverses régions du monde (Martins, 2001; Peroni, 2004). Cette espèce, originaire des plaines amazoniennes (Martins, 2001), est l'un des meilleurs exemples de populations végétales domestiquées par les peuples amérindiens au cours d'un processus qui remonte à 3000 voire 4000 ans (Peroni, 2004). Le manioc compte actuellement des milliers d'ethnovariétés.

Les peuples forestiers ont contribué non seulement à la diversité génétique, la distribution et la dissémination des plantes, mais aussi à celles des espèces d'arbres forestiers, notamment l'Andiroba (*Carapa guianensis*), une espèce d'arbre dont plus de 15 utilisations ont été signalées, principalement de l'huile



Pressage de *Manihot esculenta* (manioc) pour extraire les toxines et produire des produits dérivés, réserve de Juataí, jungle amazonienne
 Photo: Diego Cardona Calle

Femme faisant grillé du *Manihot esculenta* (manioc) pour la préparation de Farinha (farine) — nourriture de base des communautés locales du bassin amazonien, réserve de Juataí, jungle amazonienne
 Photo: Diego Cardona Calle

pour les médicaments et des graines comme appât pour la pêche (Cardona, 2012).

Ces contributions ont été possibles du fait que l'agriculture est souvent l'activité principale des peuples forestiers. Cette condition a été découverte par Bastos (2007) dans le bassin de l'Amazone, et par Silva et Begossi (2004), qui ont conclu que l'agriculture était la principale activité des populations rurales le long du Rio Negro dans la forêt amazonienne, soit 90% des familles. Dans un tel cas, la production alimentaire implique des niveaux complexes d'organisation politique et communautaire dans la mesure où elle a lieu sur des territoires collectifs, où la primauté est accordée au bien commun plutôt qu'à la propriété individuelle, et dans un cadre d'auto-identification en tant qu'agriculteurs, paysans ou bien cueilleurs plutôt qu'en tant que producteurs. Même si les excédents sont échangés ou commercialisés, ils le sont principalement pour répondre à d'autres besoins du ménage ou à ceux de la communauté, plutôt que dans l'intérêt du profit ou de l'accumulation.

Représenter l'ampleur réelle et le nombre considérable de personnes et de familles qui pratiquent l'agroécologie dans le cadre de la GCF, est fondamental pour souligner et réaffirmer l'importance du droit à

l'alimentation. « Près de 2,5 milliards de personnes dans les pays pauvres dépendent directement de l'agriculture — des cultures agricoles, de l'élevage, de la sylviculture ou de la pêche -, et environ 1,5 milliard de personnes vivent dans des familles de petits exploitants.(Elles) produisent encore aujourd'hui plus de la moitié de l'approvisionnement alimentaire mondial » (Holt-Giménez & Shattuck, 2011). Parmi ces milliards de personnes, ce sont des millions qui produisent pour leurs communautés, tout en contribuant à nourrir les populations du monde entier.

En Afrique subsaharienne, région à forte concentration de forêts, « l'agriculture représente 30 à 60 % du PIB et emploie plus de 60 % de la main-d'œuvre » (Carrau, 2015).

Enfin, la GCF et l'agroécologie partagent aussi des besoins ou des défis, notamment la nécessité de clarifier les termes relatifs aux droits fonciers et aux droits sur le territoire, étant donné que ces initiatives se traduisent par des pratiques concrètes dans des espaces ou des lieux réels. La sécurité du régime foncier et la clarté des droits de propriété ont été identifiées comme étant les deux principales conditions liées au succès des expériences de GCF (Pagdeea, 2006).

Il est nécessaire de rappeler que l'agroécologie et la GCF sont un mode de réflexion et d'action. Dans les paragraphes précédents, nous avons exposé ce que nous pensons et théorisons sur cette question. Nous allons maintenant nous concentrer sur les pratiques et actions soutenues, rejointes ou directement mises en œuvre par les Amis de la Terre International pour que nos propositions deviennent une réalité, capable de s'opposer au modèle hégémonique imposé par l'industrie agroalimentaire, l'exploitation forestière destructive ou les initiatives de gestion durable des forêts.

2.2 Analyse des implications de la définition officielle des forêts utilisée par la FAO pour mettre en œuvre et renforcer la GCF et l'agroécologie

Dans son cadre stratégique de 15 ans, la FAO définit sa mission comme une « contribution à construire un monde où règne la sécurité alimentaire pour les générations présentes et futures » (FAO, 1999). À cette fin, elle préconise d'aider ses membres à s'acquitter de plusieurs tâches spécifiques qui, comme nous le verrons plus loin, sont difficiles, voire impossibles, compte tenu de sa propre définition des forêts, notamment :

« Un terrain d'une superficie de plus de 0,5 hectare comprenant des arbres d'une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert végétal de plus de 10 pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Elle n'inclut pas les terres à vocation essentiellement agricole ou urbaine » (FAO, 2010). Fondamentalement, cette définition se limite à un ensemble d'arbres, en laissant de côté toute considération sur les dimensions sociales, culturelles ou spirituelles qui sont inhérentes aux forêts.

Pour remplir sa mission, la FAO a l'intention d'aider ses membres en leur fournissant la liste des actions mentionnées ci-dessous entre guillemets (FAO, 1999).

Aider « à réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale ». Or, l'abattage des forêts et leur remplacement par des plantations de monoculture d'arbres accroît la faim et la pauvreté parmi les populations vivant dans les territoires touchés, car elles perdent leur souveraineté sur le territoire, leurs moyens d'existence et leur accès à la production ou à la collecte de nourriture. Une telle déforestation et substitution est rendue possible et facilitée par la définition des forêts utilisée par la FAO, puisqu'un ensemble d'arbres sera toujours en place, ce qui est la seule condition de la FAO pour nommer une forêt.

Elle entend également contribuer à « assurer un cadre politique et réglementaire favorable pour l'alimentation, l'agriculture, la pêche et la sylviculture ». Tant que cette définition des forêts sera maintenue,

le cadre réglementaire continuera à favoriser les compagnies forestières, de bois d'œuvre et de pâte à papier, au détriment des pratiques agroécologiques et de la GCF mentionnées plus haut, qui devraient pourtant être prioritaires pour assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire. Les peuples forestiers ne peuvent pas cultiver, cueillir, pêcher ou chasser dans une plantation de pin ou d'eucalyptus en monoculture tant pour des raisons physiques que biologiques, qu'en raison des restrictions d'accès, une fois que les biens communs ont été remplacés pour la propriété privée.

Elle veut contribuer à « conserver et mettre en valeur la base de ressources naturelles ». L'exploitation forestière et la déforestation conduisent à la simplification et à l'élimination des ressources naturelles et de la biodiversité, ce qui entraîne de graves conséquences, notamment sur les espèces endémiques et l'eau. Par conséquent, au lieu de contribuer à la préservation et à l'amélioration des forêts, la promotion des plantations suivant la définition de la FAO est destructrice.

En outre, les faibles pourcentages de couverture et de densité donnés dans la définition de la FAO simplifient et facilitent l'exploitation par les compagnies forestières ou les exploitants forestiers illégaux, des forêts en bonnes conditions de conservation et de densités et couvertures élevées, sans que cela soit un problème pour la FAO. En effet, selon cette définition, elles continuent d'être considérées et signalées comme des forêts, malgré la dégradation qu'entraîne cette pratique, actuellement très répandue.

Aider à « générer des connaissances sur l'alimentation et l'agriculture, la pêche et la sylviculture » est une autre stratégie de la FAO. Les communautés ne peuvent pas vivre à l'intérieur des plantations et appliquer ou développer leurs savoirs traditionnels sur le territoire et les biens communs dans le cadre des projets de gestion durable des forêts mis en œuvre par les compagnies forestières pour l'extraction du

bois. Par conséquent, dans ce dernier contexte, les connaissances relatives à la GCF et à l'agroécologie s'érodent de plus en plus. La protection des savoirs traditionnels est un droit en vertu de l'article 8j de la Convention sur la diversité biologique, et ce droit ne peut être protégé que dans la mesure où son application est protégée, dotant que sa caractéristique la plus fondamentale repose sur l'évolution permanente des savoirs traditionnels, maintenus et enrichis par la pratique quotidienne. Or, cette pratique a cours dans un territoire donné, donc si les droits sur ce territoire ne sont pas garantis, il sera difficile de maintenir ce type de pratiques communautaires.

La simplification, la dégradation, l'abattage et la destruction des forêts promues par la définition utilisée par la FAO ont lieu partout dans le monde. En Afrique du Sud et au Brésil, des millions d'hectares d'écosystèmes ont été transformés en plantations de monoculture d'eucalyptus, tandis que dans les montagnes andines colombiennes, les multinationales de pâtes à papier brûlent des forêts qui sont la source d'eau pour les systèmes de distribution d'eau douce (Broderick, 2007).

Il est important de garder à l'esprit que le projet de document qui guide le processus du Comité de la sécurité alimentaire mondiale -- Sustainable forestry for food security and nutrition -- (HLPE, 2017) comprend un chapitre spécifique qui traite de la question des forêts plantées.

Ce chapitre explique que cette catégorie de forêts prend en compte les monocultures destinées principalement à la production de bois d'œuvre, la plantation d'un petit nombre d'espèces dans des zones étendues. Il indique également qu'elles contribuent à peine directement à l'approvisionnement alimentaire, mais qu'elles peuvent le faire indirectement parce qu'elles génèrent des sources de revenus, d'emplois et de croissance économique dans les endroits où elles sont établies (HLPE, 2017). Cette logique favorise la déforestation, la destruction et la perte de biodiversité — c'est d'ailleurs la source du problème car elle promeut l'exploitation des forêts pour faire place aux plantations. Mais au-delà de la dimension écologique du problème créé, il est nécessaire de tenir compte

des dommages sociaux, culturels et économiques, étant donné que les sources de revenus et de croissance économique sont confinées et concentrées entre les mains des compagnies forestières, et qu'elles ne bénéficient pas aux populations locales qui, bien au contraire, voient leurs moyens de subsistance et l'économie des ménages érodés.

Insister pour considérer les plantations de monocultures de palmiers comme une solution — ce qui est l'approche du projet de document -, et non comme l'une des causes du problème évoqué ici, ne permettra pas une amélioration de la situation.

Enfin, même si la définition officielle utilisée par la FAO exclut les plantations d'huile de palme, un certain nombre de ces projets dans les pays du Sud ont fait valoir qu'il s'agissait de forêts, par exemple en Indonésie. Les plantations de monoculture d'huile de palme, qui sont aujourd'hui reconnues comme n'étant pas des forêts, présentent des caractéristiques similaires à celles de toutes les autres plantations de monoculture (pin, eucalyptus, etc.). Elles devraient donc être exclues de la définition.

NAPE, membre national des Amis de la Terre en Ouganda, travaille depuis plusieurs années avec les peuples autochtones et les petits exploitants agricoles qui ont été expulsés de leurs terres et ont perdu leurs moyens d'existence lorsque de vastes zones de forêts tropicales ont été détruites pour établir des plantations de palmiers à huile dans les îles Kalangala (NAPE, 2017).

En 2016, NAPE et les petits exploitants agricoles touchés ont déposé une plainte auprès d'une autre institution des Nations Unies, l'Unité de conformité sociale et environnementale (SECU) du PNUD, afin qu'elle enquête sur les activités de Bidco, l'entreprise qui exploite les plantations à Kalangala. De multiples irrégularités et un manque de conformité ont été constatés, ainsi que des litiges découlant d'accusations d'accaparement de terres, de déforestation, d'échecs dans la réglementation du travail et de problèmes de paiement des impôts. Ces menaces n'ont pas été correctement décrites, ni suivies de manière satisfaisante par le PNUD (NAPE, 2017).



Les enfants jouant dans une des communautés de la réserve de Jutai, jungle amazonienne

Photo: Diego Cardona Calle

Les enfants mangent des fruits du palmier *Euterpe oleracea* (Açaí) cueillis par les parents, réserve de Jutai, jungle amazonienne

Photo: Diego Cardona Calle



2.3 Critique du mécanisme de préservation des terres

Pourquoi l'agriculture intensive est une fausse solution à la faim et à la protection des forêts

La production générée par le modèle agroalimentaire de l'agriculture intensive ne fournit pas de solution à la faim dans le monde, ni ne protège les forêts.

L'objectif de l'agriculture intensive est de faire des profits, et non de garantir le droit à l'alimentation. Il est donc peu probable qu'elle puisse contribuer à ce dernier. Premièrement, une grande partie de la production de ce type d'agriculture n'est pas destinée à la consommation humaine. Une grande partie des récoltes est plantée pour nourrir les animaux réservés à la production de viande, qui n'est accessible qu'à une petite fraction de la population mondiale. C'est le cas de la majeure partie du soja provenant du Brésil et de l'Argentine.

Deuxièmement, un autre pourcentage significatif de la production agroalimentaire est consacré à d'autres fins que la consommation alimentaire, et il est donc impossible que de tels produits contribuent à réduire la faim. La production de canne à sucre et d'huile de palme est bien connue pour son haut niveau technologique, mais les millions d'hectares plantés de ces espèces sont dédiés aux agrocarburants (éthanol ou agrodiesel) ou comme intrants pour différentes industries comme la cosmétique ; ainsi ces produits finissent dans les réservoirs d'automobiles, les commodes et les salons de beauté, et non sur les tables ou dans les plats des gens qui souffrent de la faim dans le monde entier.

Dans le cas des cultures vivrières destinées à la consommation humaine, l'accès à celles-ci est clairement limité pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales, et qui sont les plus touchées par la faim. Les chaînes de production et de commercialisation donnent la priorité aux ventes et à la distribution par le biais d'énormes hypermarchés ou de grandes surfaces concentrées dans les zones urbaines, et donc éloignées de la population qui a besoin de nourriture, non seulement sur le plan géographique, mais aussi en termes économiques, car les prix imposent encore une autre barrière à l'accès à la nourriture.

Enfin, il y a des obstacles culturels. Du point de vue de la souveraineté alimentaire, les populations devraient avoir accès à une alimentation de qualité en quantité suffisante, mais aussi dans des conditions culturellement appropriées. Cet élément est crucial, car imposer des changements dans le régime alimentaire des gens ne garantit pas qu'ils consomment ces régimes et répondent ainsi à leurs besoins nutritionnels.

Maintenant, rien n'est plus éloigné de la réalité que de supposer que l'agriculture intensive contribue à la protection des forêts. Un examen des évaluations forestières effectuées dans la plupart des pays, en



Jeunes garçons préparant plus de 100 hameçons de pêche avec des graines de *Carapa Guianensis* (Andiroba) comme appâts, réserve de Jutái, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

particulier ceux qui concentrent les forêts les plus diversifiées, montre que l'industrie agroalimentaire est l'une des principales causes directes de la déforestation. L'expansion de l'élevage et de l'agriculture à grande échelle, y compris l'agriculture intensive, réduit des millions d'hectares forestiers chaque année et défriche des terres destinées à la production agro-industrielle. « L'agriculture commerciale à grande échelle est responsable d'environ 40% de la déforestation dans les zones tropicales et subtropicales... mais il y a des variations importantes selon les régions : par exemple, l'agriculture commerciale représente près de 70% de la déforestation en Amérique latine » (FAO, 2016).

Sur ce point, il est nécessaire d'identifier clairement les responsables de cette situation, en évitant de blâmer les petits producteurs alimentaires. Les agriculteurs pauvres des pays du Sud n'ont pas accès à la nature et à la quantité de ressources nécessaires, y compris le capital, les machines et la main-d'œuvre investis pour défricher les forêts et provoquer des changements à grande échelle dans l'utilisation des terres.

Environ 470 millions de petites exploitations agricoles, dont 85% ont moins de deux hectares, produisent plus de 50% de la demande alimentaire mondiale (Holt-Giménez & Shattuck, 2011). Par conséquent, l'agriculture familiale n'est pas la principale responsable des taux croissants de déforestation, étant donné que les familles paysannes et autochtones ou les communautés locales ne peuvent guère augmenter la taille des zones où elles pratiquent l'agriculture. Au contraire, l'un des principaux problèmes auxquels elles sont actuellement confrontées, est le remplacement et la perte de terres, dans un contexte plus large de perte de souveraineté territoriale.

2.4 Critique du modèle des zones protégées

Los bosques bajo manejo comunitario son mejores: Otro modelo es posible, con más justicia

Toutes les forêts qui sont actuellement incluses dans les programmes de conservation, le paiement des services environnementaux ou les programmes de prévention contre la dégradation, bénéficient de caractéristiques de conservation souhaitables, qui ont été atteintes dans le cadre de la GCF. Il y a toujours des personnes ou une communauté locale liée à un territoire donné. Par conséquent, plutôt que de consacrer du temps et des ressources à inventer des stratégies de conservation externes, la priorité devrait être accordée à la permanence de ces habitants et à leurs pratiques de gestion de l'utilisation des terres, lesquelles se sont avérées efficaces et adéquates, en plus d'être légitimes et moins coûteuses.

Des preuves scientifiques montrent que les écosystèmes des peuples autochtones et les territoires des communautés locales sont plus sains et de meilleure qualité que ceux des zones protégées dans le cadre de programmes officiels comme les parcs nationaux.

Le Costa Rica est un exemple clair de la façon dont les territoires gérés par les peuples autochtones maintiennent de meilleures conditions de biodiversité. Celles-ci ont en moyenne un couvert forestier plus élevé et de meilleure qualité (forêts primaires, contrairement aux forêts secondaires ou dégradées) que le reste du territoire national et même plus que les zones nationales protégées (Friends of the Earth, 2015).

Une analyse comparative, basée sur des images satellitaires, a montré des taux de déforestation plus faibles dans les territoires sous GCF (0,24%), contrairement aux zones protégées sous des régimes de protection absolue (1,47%). 40 zones protégées et 33 territoires sous GCF ont été comparés dans les pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Les auteurs recommandent d'intégrer les stratégies régionales de conservation aux initiatives de GCF (Porter-Bolland *et al.*, 2012).

D'autre part, si d'autres stratégies de conservation telles que la REDD sont prises en compte, les preuves montrent qu'elles impliquent des risques graves, alors que les résultats des zones sous contrôle territorial communautaire continuent d'être meilleurs en termes de protection.

Les Amis de la Terre Mexique ont travaillé avec les communautés locales et les peuples autochtones de l'État du Chiapas, de la forêt Lacandone et du site de

Montes Azules, où le gouvernement a mis en œuvre des projets de REDD. L'analyse qu'ils fournissent est éclairante quant aux risques, faiblesses et impacts de ces projets. Dans le cadre du groupe de travail des Gouverneurs pour le climat et les forêts (GCF), une première initiative du programme REDD+, basée sur un protocole d'entente signé entre les États de Californie (US), Acre (Brésil) et Chiapas (Mexique), a pu voir le jour en 2010. À la suite de ce mémorandum, le « Pacte pour le respect et la conservation de la forêt Lacandone » a été établi au Chiapas, par lequel le gouvernement a indemnisé 1678 propriétaires communaux ou « propriétaires légitimes » de la forêt pour sa conservation (Otros Mundos AC / Friends of the Earth Mexico, 2017). « Le pacte a expiré en 2013, laissant derrière lui de multiples conflits communautaires, dettes publiques et dénonciations » (Castro, 2012), ce qui a conduit les institutions qui le soutenaient à l'origine à ignorer cette initiative dans le cadre de la REDD+.

Malgré l'échec, les impacts sur la population locale et le message négatif envoyé à la communauté internationale qui prouvent que la REDD n'a pas de réel potentiel pour protéger vraiment les forêts, un programme REDD+ sur une zone d'action précoce et quatre projets de crédit carbone sont encore en cours au Chiapas.

Sur la base de ces analyses et d'autres que nous ne mentionnerons pas ici en raison de leur longueur, on peut conclure que la thèse qui considère les communautés comme une menace pour la conservation et justifie la mise en œuvre d'aires protégées et de projets de type REDD, est erronée ; en réalité, les communautés elles-mêmes sont les meilleurs garants de la protection de leurs territoires. Les principales causes directes de la déforestation et de la dégradation des forêts telles que l'Amazonie, proviennent du modèle politico-économique et de ses politiques de développement, y compris la spéculation foncière le long des routes, la croissance urbaine, l'augmentation de l'élevage, l'exploitation du bois et l'agriculture familiale (agriculture mécanisée récente), liée à la culture du soja et du coton (Fearnside, 2003, Alencar *et al.*, 2004 and Laurance *et al.*, 2004).

Sur la base de ces preuves, la GCF pourrait devenir un instrument clé des stratégies nationales de lutte contre la déforestation, au lieu de recourir à des stratégies de marché telles que la REDD, qui se sont avérées non seulement inefficaces et inefficaces, mais aussi préjudiciables aux droits et à la souveraineté.

3 Les synergies

3.1 Notions de territoire et vue d'ensemble des différents régimes fonciers

El Les droits collectifs et l'accès aux biens communs ont été mentionnés comme des principes communs en fonction d'une connaissance précise, qui permet d'établir que le territoire fait partie de ces biens communs et doit être géré sous le contrôle des peuples et des communautés.

Des millions de personnes vivent ensemble dans des territoires communautaires. Les premiers qui viennent à l'esprit sont les peuples autochtones, mais ils ne sont pas les seuls. Les communautés de pêcheurs, de cueilleurs, d'éleveurs et de paysans s'organisent autour de systèmes liés à la notion de territoire, c'est-à-dire une vision qui va au-delà de l'idée d'une terre qui peut être détenue comme propriété privée. Le territoire implique des sentiments et des valeurs profondes envers le lieu où la culture et les savoirs sont acquis et créés, où la vie est recréée.

Nous rappelons que des initiatives paysannes dans le nord du Costa Rica, soutenues par Coecoceiba, une organisation nationale costaricaine membre des Amis de la Terre, ont permis à des centaines de familles de se réunir depuis plusieurs décennies pour habiter et protéger des territoires communs selon les principes de la GCF et de l'agroécologie c'est-à-dire la diversité, l'autonomie communautaire, la participation



Système agroforestier du *Manihot esculenta* (manioc) avec *Carapa guianensis* (Andiroba), réserve de Jutai, jungle amazonienne
Photo: Diego Cardona Calle

effective des femmes, les fondements sur les savoirs traditionnels, et la production basée sur le respect de la nature et la gestion parallèle des espaces dédiés à la protection des forêts.

Dans le cadre de ces initiatives, les décisions sont prises selon des procédures mises en place par les communautés elles-mêmes et leurs organisations qui, au lieu de s'affaiblir par une surcharge de travail, se sont renforcées en intégrant un plus grand nombre de familles. Les droits tels que l'accès aux services publics et à l'éducation sont gérés par les communautés. La santé des écosystèmes concernés, qui dans certains cas ont été restaurés par la population elle-même, ne nécessite pas d'intervention privée (Coecoceiba, 2012 ; Coecoiba & Ascomafor, 2014). La plupart de ces communautés sont confrontées à la menace d'expansion des plantations de monoculture d'ananas à vocation agro-industrielle, mais leur capacité à se maintenir à l'écart de ces développements témoigne de la possibilité de vivre sous des modèles différents et variés.

On considère souvent que les communautés sont dans l'incapacité de gérer leurs territoires lorsque les zones sous leur contrôle sont très étendues, ce qui justifie l'intervention de l'État ou l'introduction du modèle de privatisation. L'Indonésie fournit un exemple probant du contraire. Walhi/Les Amis de la Terre Indonésie soutiennent les processus de gestion communautaire connus sous le nom de Peoples Forests Systems sur plusieurs îles indonésiennes. Après des années de travail à renforcer l'organisation et la production communautaires à l'intérieur des forêts, tout en faisant campagne auprès des institutions de l'État, le gouvernement indonésien a annoncé en novembre 2016 l'attribution de 12,8 millions d'hectares de forêts qui seront gérées par les communautés qui les habitent, certaines de ces forêts étaient des terres occupées qui ont atteint un niveau de gestion satisfaisant.

Cette reconnaissance des droits des populations forestières en Indonésie démontre la viabilité et la légitimité des soins et de la gestion du territoire par les communautés. Des millions de personnes habitent les forêts en Indonésie et vivent autour d'elles, ils les considèrent comme un patrimoine commun qui leur fournit les moyens d'existence nécessaires, bien qu'elles soient protégées dans un environnement hostile et soumis à la pression permanente de l'expansion de la monoculture du palmier à huile. Les peuples sont organisés autour de racines culturelles profondes, et la production alimentaire à l'intérieur de la forêt est basée sur les savoirs traditionnels, la priorité étant accordée à la satisfaction des besoins et des préférences de la population.



3.2 L'autonomie des femmes

TEs L'objectif est de positionner la GCF et l'agroécologie comme des initiatives de protection des forêts, et d'assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire, mais certaines conditions fondamentales doivent être remplies pour que cela devienne une réalité, parmi lesquelles la reconnaissance du rôle des femmes et le renforcement de leur autonomie.

Les valeurs et les principes, sous-tendus par la GCF et l'agroécologie, intègrent pleinement la proposition de renforcer l'autonomie des femmes. Ces deux initiatives font progresser une nouvelle relation entre les êtres humains, mais également avec la nature, permettant ainsi des relations sociales sans oppression, sans exploitation ou inégalités entre les hommes et les femmes. Néanmoins, il faut pour cela faire évoluer certaines conditions de pouvoir et de domination, notamment le système patriarcal.

Le système capitaliste et patriarcal organise et régleme le travail des femmes et des hommes en fonction de la division sexuelle du travail, en profitant du travail non rémunéré et de soins invisibles effectués par les femmes dans leur foyer et leur communauté. La plupart des femmes assument des rôles liés à la reproduction sociale, tout en participant ou en étant responsables de la production, de la gestion et/ou de la transformation agricole ou forestière. Par exemple, la culture du manioc est pratiquée dans le monde entier par les paysans, mais surtout par les femmes (FAO, 2002). Dans certaines régions de la forêt amazonienne, la production de manioc et l'agriculture en général sont des tâches partagées entre les hommes et les femmes, avec une vision indispensable de complémentarité (Cardona, 2012), même si les femmes continuent d'être responsables des tâches au sein des foyers, notamment les soins apportés aux enfants, aux malades et à la communauté en général.

C'est un fait bien établi que les initiatives agroécologiques sont plus souvent dirigées par des femmes que par des hommes. Cependant, les projets de gestion des forêts ou de production agricole dont on suppose qu'ils profitent aux communautés, finissent souvent par être contrôlés par les hommes. En même temps, l'accès à la terre n'est pas communément reconnu comme un droit pour les femmes, ce qui a de graves implications en termes de titres fonciers ou de propriété, et les rend beaucoup plus vulnérables et dépendantes par rapport à ce qui est produit et comment, limitant ainsi leur accès et la jouissance des avantages que cela pourrait leur apporter.

Dicha restricción es agravada en el marco de los
Cette restriction est aggravée dans le cadre de
l'économie verte et de la financiarisation des projets
de protection de la nature, portant ainsi atteinte aux



droits des femmes. Comment est-ce possible ? Dans ce contexte, le patrimoine naturel se transforme en capital, qui est ensuite échangé sur le marché. Mais pour vendre quelque chose, ce quelque chose doit avoir un « propriétaire ». Il semble naturel de penser à un propriétaire de sexe masculin lorsqu'on parle de propriétaires, car les droits fonciers tendent à être attribués aux hommes et non aux femmes, creusant ainsi le fossé que tout, des objectifs de développement durable aux traités internationaux contraignants, cherche à combler. Une telle privatisation érode également la notion même et le sens des biens communs, qui sont essentiels à toute initiative agroécologique ou de GCF. Dans la mesure où l'exploitation et le contrôle des territoires et du patrimoine naturel par le capital augmentent, il en va de même pour l'exploitation et le contrôle du travail et de la vie des femmes. Ces deux « ressources » sont à la fois indispensables et considérées comme infinies et flexibles dans le processus d'accumulation des profits.

Les Amis de la Terre travaillent également pour et sur la base de la justice économique, et les solutions qui en découlent doivent répondre aux besoins des peuples et améliorer leur bien-être dans des conditions d'égalité (ATI, 2017). L'égalité signifie reconnaître et transformer les relations de pouvoir — y compris le genre, la classe sociale, la race/l'appartenance ethnique, la sexualité, etc. — à l'intérieur des peuples, et cela implique de reconnaître les besoins différenciés entre les peuples, en particulier les besoins des femmes, étant donné l'ampleur des violations de leurs droits et de leur autonomie. Les hommes et l'État devraient prendre en charge et partager avec les femmes les tâches de reproduction et de soins au

sein du foyer, étant donné que cette division sexuelle du travail limite l'autonomie des femmes sur les plans économique et politique dans la sphère publique. « Les politiques publiques devraient garantir des services inclusifs et non discriminatoires, qui répondent aux besoins des femmes », et d'autres secteurs marginalisés (ATI, 2017).

Nous faisons campagne pour valoriser et sauvegarder le savoir singulier des femmes, pour en accroître la visibilité et pour veiller à ce qu'il soit appliqué afin qu'il reste valide et continue d'évoluer. Nous soulignons les connaissances et les compétences millénaires qu'elles possèdent en matière de gestion du patrimoine naturel, forestier et agricole, y compris l'eau, les semences, les utilisations, la transformation et les périodes de récolte. Il est donc crucial de valoriser et de renforcer le rôle moteur des femmes et de créer les conditions propices à la participation des femmes à toutes les étapes et décisions liées à la gestion forestière ou à l'agroécologie.

Les femmes s'organisent au sein de leurs communautés, en s'appuyant sur un projet d'économie solidaire, d'agroécologie et de gestion forestière fondé sur « une perspective éthique de justice sociale et environnementale qui exige la répartition des tâches ménagères, la prise en charge et la gestion de la production, et une vie sans violence fondée sur le respect et l'égalité. Cela implique de garantir le droit des femmes à participer pleinement à la vie sociale et politique de leurs communautés, ainsi que d'assurer leur accès à la terre, à l'eau, aux semences et aux conditions de production/commercialisation avec autonomie et liberté » (Women WG of ANA, 2015).

3.3 Les marchés locaux et l'économie sociale et solidaire

La transformation de l'économie est l'une des priorités et des objectifs des Amis de la Terre. À cette fin, le programme Justice économique — résistance au néolibéralisme rassemble les actions et les propositions des groupes nationaux, en vue de développer des pistes de changement souhaitées, en collaboration avec des alliés précieux.

Les propositions à cet égard — en cours de formulations au sein de la Fédération — comprennent deux propositions étroitement liées à la GCF et à l'agroécologie : 1) Soutenir les marchés locaux, et 2) Réaliser des objectifs économiques : valoriser et mesurer le bien-être des personnes et de la planète (Les Amis de la Terre, 2017).

La production locale et agroécologique de denrées alimentaires et d'autres biens élimine les transports inutiles qui impliquent des émissions de gaz à effet de serre élevées, tout en fournissant des produits culturellement appropriés et recherchés qui répondent aux besoins alimentaires et nutritionnels spécifiques de la population. Cela signifie également qu'une plus grande part des revenus est réinvestie dans l'économie locale, au lieu d'être transférée hors des circuits économiques locaux, comme c'est généralement le cas en présence de sociétés transnationales.

En ce qui concerne la création et la promotion des objectifs économiques pour le bien-être des populations et des territoires, les synergies avec l'autonomie des femmes — comme expliqué au paragraphe 3.2 — sont remarquables. Dans ce cadre, le travail réalisé par les femmes est pleinement reconnu, non seulement en termes économiques mais aussi symboliquement. Et dans la même perspective, le bien-être des territoires et des biens communs est évalué en fonction du fait qu'ils ne sont pas sacrifiés à des fins d'accumulation et des intérêts.

Plusieurs organisations des Amis de la terre participent au développement concret des initiatives qui favorisent

les marchés locaux. SAM/Les amis de la Terre Malaisie encouragent la production dans les systèmes agroécologiques et agroforestiers, où les hommes et les femmes participent sur un pied d'égalité aux processus de l'après récolte et de la commercialisation, tout en identifiant des singularités telles que la production d'artisanat forestier par les femmes, qui renforcent la cohésion sociale de leurs communautés (SAM, 2017).

Au Costa Rica, les communautés se sont organisées pour défendre la forêt contre les entreprises de pâtes et de papiers et ont soumis une contre-proposition au gouvernement pour maintenir l'écosystème et utiliser le bois mort. Après quatre ans, près de 18 000 m³ de bois précieux ont été utilisés, générant ainsi près de trois millions de dollars pour l'économie des communautés. Plus de 50 % des autorisations ont été accordées aux femmes (Baltodano, 2012).

En Colombie, CENSAT l'organisation membre des ATI promeut la GCF en termes pratiques et politiques auprès des communautés paysannes du département de Santander, et elles participent à leur tour au marché de *Buen Vivir* (Bien vivre). Il s'agit d'une initiative de la fondation Fundaexpresión, grâce à laquelle les familles, membres du Collectif des réserves paysannes et communautaires, cultivent de la nourriture selon un mode agroécologique — dont une grande partie se trouve dans les réserves forestières — y compris du miel, du café cultivé à l'ombre, des fruits et des fleurs qui sont directement vendus par les familles dans la capitale provinciale la plus proche.

La différence majeure que ce type d'initiatives représente, c'est que le marché — tant dans ses dimensions temporelles que spatiales — ne poursuit pas seulement des objectifs économiques mais aussi sociaux, culturels et surtout politiques dans la mesure où les communautés rurales et urbaines se rencontrent et interagissent, discutent et partagent leurs modes de vie, contribuant ainsi à renforcer les liens et le dialogue entre la campagne et la ville.



Centre de projets agro-écologiques au Sarawak, construit par des communautés utilisant des ressources forestières naturelles, soutenu par SAM/AT Malaisie
Photo: SAM/AT Malaisie

Peuple indigène de l'Association des résidents de Sungai Buri à Sarawak, plantant des ananas sur leurs terres en utilisant des méthodes d'agriculture naturelle
Photo: SAM/AT Malaisie

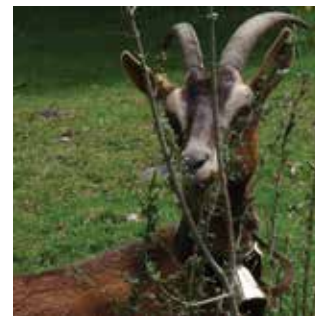
3.4 Contrôle territorial

Comme il l'a été souligné, le contrôle du territoire est l'un des principes et conditions essentiels aux initiatives de GCF et d'agroécologie. Il doit être maintenu et entretenu partout où il existe. En outre, ce contrôle doit être appliqué dans d'autres lieux afin de créer des conditions permettant aux populations ou aux communautés locales de prendre des décisions de manière indépendante et de disposer des moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.

Il ne s'agit pas d'une proposition politique novatrice qui doit être essayée, mais d'un droit qui a été de plus en plus affaibli et qui doit être récupéré. Depuis des décennies, de nombreux chercheurs se sont concentrés sur l'étude des communautés qui gouvernent leurs forêts et territoires de manière adéquate et efficace, en assurant leur continuité sans ingérence extérieure. (Ostrom, 1990).

D'une manière générale, « la participation des communautés qui utilisent les forêts au sein des institutions de gouvernance forestière, est fortement associée à des résultats positifs en termes de conservation de la biodiversité forestière et d'amélioration de la qualité de vie des communautés » (Persha, 2011). A l'opposé, les systèmes de gouvernance centralisée qui prennent le contrôle des fonctions et du pouvoir, affaiblissent les institutions traditionnelles et menacent la GCF.

Il est donc nécessaire de renforcer et de créer les conditions du contrôle territorial par les communautés, à travers des actions concrètes et suffisantes, comme celle récemment annoncée par le gouvernement indonésien qui reconnaît et alloue pour la GCF près de 13 millions d'hectares de terres forestières aux populations qui les habitent. Cette initiative est examinée au paragraphe 3.1.



Les chèvres sont habituées à reprendre possession des pâturages ou des prairies envahis par des buissons, Suisse

Photo: Pro Natura/AT Suisse

Ramasser le foin de façon traditionnelle sur les prairies de montagne inaccessibles par les machines, Suisse

Photo: Pro Natura/AT Suisse

3.5 Valoriser les savoirs traditionnels

La GCF et l'agroécologie peuvent fonctionner dans un cadre de durabilité, principalement déterminé par les connaissances écologiques des habitants, sur la répartition spatiale des ressources et les façons de les utiliser et de les gérer. (Hanazaki, 2003).

Les savoirs traditionnels ont façonné les forêts, les paysages, les territoires et ont permis à l'agriculture d'évoluer. On estime que près des deux tiers des zones de croissance des plantes secondaires proviennent de pratiques de gestion itinérantes ou de rotation, une activité dont dépendent 250 à 500 millions de personnes (Pedroso et al., 2008). Les actions humaines dans ce type d'agriculture, totalement différentes de celles de l'industrie agroalimentaire, jouent un rôle important dans les dynamiques structurelles et historiques des paysages où elles se déroulent. (Clement, 1999). Pour cette raison, des lieux comme l'Amazonie ne sont pas seulement le résultat de processus biologiques indépendants, mais aussi des actions et des évolutions des peuples qui les habitent.

Au cours des processus de domestication des cultures effectués par les communautés traditionnelles, les populations des espèces cultivées et sélectionnées au fil du temps présentent une grande diversité intra-spécifique, ce qui signifie une plus grande quantité de variétés et donc de meilleures chances d'adaptation et de réussite agricole. Ces variétés sont considérées comme un produit culturel des collectivités, et sont donc appelées des ethno-variétés (Peroni & Martins, 2000).

Il convient de tenir compte du fait que la culture et les savoirs ne sont pas statiques et que les peuples

créent et innovent aussi. En ce sens, les propositions actuelles de restauration rendent possible le dialogue avec les communautés locales en vue de régénérer des zones très importantes. Les Alpes suisses ont subi des transformations qui ont entraîné la disparition de près de 95% des pâturages secs à faible teneur en nutriments, l'un des écosystèmes les plus riches en biodiversité de la région et aujourd'hui recouvert d'arbustes qui ont remplacé cette diversité.

Pro Natura/Les amis de la Terre Suisse ont promu au cours des dix dernières années une série de projets visant à restaurer ces écosystèmes, tout en les rétablissant comme zones aptes à l'agriculture. Les collectivités locales et les petits exploitants agricoles participent aux projets selon leurs intérêts économiques, sentimentaux ou spirituels. Le processus commence par une sélection d'endroits en fonction de critères environnementaux et économiques, puis les buissons qui envahissent la zone sont éliminés à l'aide d'animaux domestiques utilisés dans la région, en particulier les chèvres. Le suivi actuel de ces projets montre le rétablissement de la biodiversité dans les zones restaurées, notamment avec le retour ou l'augmentation des populations d'insectes (Vonlanthen & Sansonnens, 2017).

SAM/Les Amis de la Terre Malaisie dirigent un centre de renforcement des capacités où les communautés enseignent et apprennent en appliquant leurs savoirs traditionnels à l'agriculture. Ces capacités sont complétées par de nouvelles propositions et méthodes agroécologiques (SAM, 2017). De cette façon, tout en conservant et en appliquant les savoirs traditionnels, on encourage l'interaction et l'enrichissement de connaissances.

4 Conclusions et recommandations

Les forêts doivent être vues et considérées dans toutes leurs dimensions, en rupture avec les approches réductionnistes qui les considèrent comme des réservoirs de carbone. Les forêts doivent être reconnues et protégées comme des espaces essentiels à la souveraineté alimentaire et à la sécurité de l'espèce humaine, non seulement comme sources d'approvisionnement, mais aussi comme sites pour l'évolution des processus biologiques et culturels qui freinent l'érosion génétique et l'extinction des espèces végétales et animales utilisées comme nourriture.

La mise en œuvre des politiques et des projets doit garantir et assurer la souveraineté alimentaire et la sécurité des populations forestières, plutôt que de fournir les marchés étrangers. L'objectif est de garantir non seulement un accès opportun et adéquat à une alimentation culturellement appropriée, mais aussi de garantir l'intégrité des peuples en termes culturels, organisationnels, politiques et économiques, tout en évitant les impacts analysés dans ce document, notamment ceux causés par la promotion de la spécialisation dans la production.

Différents chercheurs ont analysé en détail les problèmes auxquels sont confrontées les populations humaines qui dépendent des forêts, dont Hanazaki (2003). Ce chercheur recommande que les problèmes socio-économiques de ces populations, qui dépendent directement de la biodiversité et participent à sa protection, soient pris en compte dans les initiatives de conservation. Celles-ci doivent être fondées sur les réalités, les besoins et les attentes des communautés locales responsables de la gestion de leurs propres territoires, et non sur les pressions des marchés ou des agents étrangers, comme c'est généralement le cas.

Pour mettre un terme à la déforestation et protéger les populations et les cultures qui y vivent, les politiques et stratégies nationales de gestion des forêts devraient inclure la GCF en tant que composante clé. Il existe suffisamment de preuves et de recommandations scientifiques à cet égard, sur lesquelles les politiques et les décisions de l'État devraient se fonder pour élaborer des stratégies de protection et de conservation. Cela contribuerait non seulement à atteindre plus efficacement les objectifs de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, mais aussi à garantir et à respecter les droits des peuples membres de ces États.

L'agroécologie doit être encouragée et recevoir l'impulsion nécessaire à sa consolidation. Elle devrait être soutenue par des politiques publiques appropriées — étant donné qu'elle est basée sur la famille, et que c'est précisément l'agriculture paysanne, autochtone et familiale à petite échelle qui fournit plus de 80% de la nourriture au niveau mondial (FAO et al, 2015) — au lieu d'être sacrifiée au profit de l'industrie agroalimentaire.

Il est d'une importance cruciale de soutenir les initiatives visant à la récupération des savoirs et pratiques traditionnels, car les peuples en ont souvent perdu une partie dans des situations différentes.

La déclaration de Nyéléni (2007) met en avant la lutte pour « la reconnaissance et le respect des rôles et des droits des femmes dans la production alimentaire et la représentation des femmes dans tous les organes de décision ». Cette lutte doit être développée dans tous les espaces et processus communautaires, y compris la gestion des biens communs dans le cadre de la GCF. Le démantèlement de toutes les formes de contrôle et de domination, y compris le patriarcat, et la construction de l'autonomie des femmes doivent être des objectifs transformationnels dans toutes les propositions extérieures (politiques, projets), mais aussi au sein des communautés, des mouvements sociaux et des organisations locales elles-mêmes.

Modifier la définition des forêts utilisée par la FAO est une question d'urgence. Comme on l'a largement expliqué, et simple à comprendre, les plantations, et surtout la destruction des forêts qui sont remplacées par des plantations d'arbres en monoculture, sont une menace qui sape à la fois la GCF et l'agroécologie. Les plantations détruisent le patrimoine biologique et génétique qui existe dans les forêts en termes de nourriture, tout en éliminant les cultures et les savoirs traditionnels qui permettent l'évolution de l'agriculture et la domestication des espèces. Par ailleurs, l'adoption de cette définition a également des répercussions politiques en termes de souveraineté et de contrôle territorial.



Photos en haut:

Résidents de Ujat Bato Longhouse à Long Pilah, Sarawak à la pépinière, ils préparent les jeunes plants

Photo: SAM/AT Malaisie

Jungle et rivière dans la réserve de Jutai, jungle d'Amazonie

Photo: Diego Cardona Calle

Ramasser le foin de façon traditionnelle sur les prairies de montagne inaccessibles par les machines, Suisse

Photo: Pro Natura/AT Suisse

Références bibliographiques

- Alencar, A.; Nepstad, N.; McGrath, D.; Moutinho, P.; Pacheco, P.; Diaz, M. D. C. V and Filho, B. S. 2004. *Desmatamento na Amazônia: indo além da emergência crônica*. Manaus, Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazônia (Ipam), 89 p.
- Friends of the Earth International, 2008. *Paper on the construction of definitions*. Internal working paper, unpublished.
- Friends of the Earth. 2015. *El Manejo Comunitario de Bosques (MCB): una oportunidad para conservar y restaurar recursos vitales para el Buen Vivir de las sociedades humanas*. Document written by Baltodano, J.
- Friends of the Earth. 2007. *Community-based forest governance: from resistance to proposals for sustainable use*. Editors Baltodano, J.; Paz, L and Wormworth, J.
- Collaborative Partnership on Forests. 2011. *Community-based forest management key to success of REDD+*. Compilation by Ramírez, G. CIFOR Lima. [pdf] Available at: <http://www.cifor.org/fileadmin/fileupload/media-release/04Febrero%20Manejo%20comunitario%20de%20bosques-%20Bolet%EDn%20de%20prensa-Espa%F1ol.pdf> [Accessed: 6 August 2017].
- Baltodano J. 2012. *Madera caída del bosque tropical: una opción ambientalmente sana y socialmente justa de producir madera*. Coecoceiba-Friends of the Earth, Costa Rica. 35 pp.
- Bastos, C. L. 2007. *Uso e manejo de roça pelos moradores de três comunidades da Reserva Extrativista do Rio Jutai-AM*. Masters dissertation, Instituto Nacional de Pesquisas da Amazônia/ Universidade Federal do Amazonas, Manaus, Amazonas, 96 pp.
- Broderick, J. 2007. *El imperio de cartón. El impacto de una multinacional papelera en Colombia*. 2nd edition. Bogota, FICA.
- Cardona C, D.A. 2012. *Manejo, conservación e mudanças comunitárias associadas ao uso de andiroba (Carapa spp.) na Reserva Extrativista do Rio Jutai-Amazonas*. Dissertation (Masters on Tropical Forests Sciences), INPA, Manaus. 80 p.
- Carrau, N. 2015. *Putting a price on the Right to Food: Investments and Agribusiness confronted against Agroecology*. Friends of the Earth International, Unpublished.
- Castro, G. 2012. *¿Cómo va el enREDD+ en Chiapas?* In: Otros Mundos A.C./Friends of the Earth Mexico. *El Escaramujo* 24. Chiapas, Mexico.
- Clement, C. R. 1999. 1492 and the loss of amazonian crop genetic resources. I. The relation between domestication and human population decline. *Economic Botany*. Vol 53(2), 1999. p. 188-202.
- Coecoceiba Friends of the Earth Costa Rica. 2012. *Bosques comunitarios la verdadera solución para la conservación del bosque*. [online] Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=MU44RzyFa8g> [Accessed: August 8, 2017].
- Coecoceiba Friends of the Earth Costa Rica; ASCOMAFOR. 2014. *Manejo de bosques comunitarios en la zona norte de Costa Rica*. [online] Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=MU44RzyFa8g> [Accessed: 8 August 2017].
- FAO. 2016. *State of the World's Forests 2016. Forests and agriculture: land-use challenges and opportunities*. Rome.
- FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations Forest Department. 2014. *State of the World's Forests 2014. Enhancing the socioeconomic benefits from forests*. Rome. [online] Accessible at: <http://www.fao.org/3/a-i3710e.pdf> [Accessed: 13 September 2017].
- FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations Forest Department. 2010. *Global Forest Resources Assessment 2010. Terms and Definitions*. Working Paper 144/S. Rome.
- FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations 2017. *FAOSTAT*. [online] Accessible at: <http://www.fao.org/faostat/en/#data/CL> [Accessed: 13 September 2017].
- FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations Forest Department. 1999. *The Strategic Framework for FAO 2000-2015*. Rome. [online] Accessible at: <http://www.fao.org/docrep/x3550s/x3550s00.htm> [Accessed: 14 August 2017].
- FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations. 2002. *Partnership Formed to Improve Cassava, Staple Food of 6000 Million People*. [online] Available at: <http://www.fao.org/english/newsroom/news/2002/10541-en.html> [Accessed: 15 August 2017].
- FAO, IFAD and WFP. 2015. *The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress*. Rome, FAO.
- Fearnside, P. M. 2003. *A floresta Amazônia nas mudanças globais*. Manaus, Instituto Nacional de Pesquisas da Amazônia (Inpa), 134 p.
- International Forum for Agroecology 2015. *International Forum for Agroecology Report Nyéléni Center, Sélingué, Mali*.
- Forum for food sovereignty. 2007. *Declaration of Nyéléni*. [online] Available at: <https://nyeleni.org/spip.php?article291> [Accessed: 16 August 2017].
- Friends of the Earth International — Economic Justice and Resisting Neoliberalism Program. 2017. *Transforming our Economy: Scaling up the Solutions* (Draft).
- Friends of the Earth International. 2014. *Position on REDD (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation)*. [pdf] Available at: <http://www.foei.org/wp-content/uploads/2014/09/REDD-FoEI-position-paper.pdf> [Accessed: 6 August 2017].
- Friends of the Earth International — Forests and Biodiversity Program. 2014 B. *Traps and Dangers of REDD and other Forest Conservation Projects Precautionary guide for communities*. Bogota D.C. [pdf] Available at: <http://www.foei.org/wp-content/uploads/2014/10/Traps-and-Dangers-of-REDD-and-other-Forest-Conservation-Projects.pdf> [Accessed: 4 August 2017].
- Women's Working Group in the National Agroecological Articulation — ANA. 2015. *La construcción de una agenda feminista en la agroecología*. In: Semprevia Organização Feminista. *Las mujeres en la construcción de la economía solidaria y la agroecología*. Textos para la acción feminista. São Paulo.
- HLPE. 2017. *Sustainable forestry for food security and nutrition*. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome.
- Holt-Giménez, E.; Shattuck, A. 2011. *Smallholder Solutions to Hunger, Poverty and Climate Change*. Food First and Action Aid.
- Laurance, W. L.; Albernaz, A. K. M.; Fearnside, P. M.; Vasconcelos, H; Ferreira, L. V. 2004. 'Deforestation in Amazonia'. *Science* 304, 2004, pp. 1109- 1111.
- Mann, C.C. 2005. *1491: New Revelations of the Americas before Columbus*. Ed. Alfred A. Knopf. US
- Martins, P. S. 2001. *Dinâmica evolutiva em roças de caboclos amazônicos*. In: Vieira, C.G. et al. (orgs). *Diversidade biológica da Amazônia*. Belém (PA): Museu Paraense Emílio Goeldi. pp. 369-384.
- NAPE National Association of Professional Environmentalists. 2017. *From Natural Rainforest to Dinner Tables and Fuel Tanks, With Hopeless Communities at the End*. Internal report Friends of the Earth International. Kampala.
- Noda, H. 2007. Presentation. In: Noda, S. N. 2007. *Agricultura familiar na Amazônia das águas*. Editora de Universidade Federal do Amazonas. Manaus. p.7-10.
- Noda, S. N.; Noda, H.; Martins, A. L. U. 2006. *Agricultura Familiar na Várzea Amazônica: Espaço de Conservação da Diversidade Cultural e Ambiental*. In: Scherer, Elenise; Oliveira, José Aldemir de (Orgs.). *Amazônia: políticas públicas e diversidade cultural*. Rio de Janeiro: Garamond. P. 163-194.
- Ostrom, O. 1990. *Governing the Commons*. Cambridge Univ. Press, New York.
- Pagdeea, A. 2006. *What Makes Community Forest Management Successful: A Meta-Study from Community Forests Throughout the World*. *Society & Natural Resources: An International Journal*. Vol 19(1): pp33-52.
- Patño R, V.M. 2002. *Historia y dispersión de los frutales nativos del neotrópico*. International Center for Tropical Agriculture (CIAT). Cali. 655 p.
- Pedroso, N.N.J.; Murrrieta, R. S. S.; Adams, C. 2008. *The slash-and-burn agriculture: a system in transformation*. Belém (PA): Bol. Mus. Para. *Emílio Goeldi. Ciências Humanas*, vol. 3, n°. 2, p. 153-174
- Peroni, N. 2004. *Ecologia e genética da mandioca na agricultura itinerante do litoral sul paulista: uma análise espacial e temporal*. Doctoral Thesis. Campinas (SP): UNICAMP, Biology Institute. 227p.
- Peroni, N.; Martins, P. S. Influência da dinâmica itinerante na geração de diversidade de etnovarietades cultivadas vegetativamente. In: *Interciência*. Vol 25, n°. 1, 2000. p. 22-29
- Persha, L.; Agrawal, A.; Chhatre, A. 2011. *Social and Ecological Synergy: Local Rulemaking, Forest Livelihoods, and Biodiversity Conservation*. *Science*. March 2011 #331, pp1606-608.
- Porter-Bolland L. et al, 2012. *Land use, cover change, deforestation, protected areas, community forestry, tenure rights, tropical forests*. *Forest ecology and management*. Vol 268:6-17.
- Rouffino, M.; Roubach, R. 2011. *La pesca y la acuicultura en la amazonia brasileña*. [pdf] Available at: http://www.fauagua.org/pecesamazoniapueblos/pdf/Ruffino_PescaAcuicultura_ARTICULO.pdf [Accessed: 10 August 2017].
- SAM Sahabat Alam Malaysia. 2017. *Preserving natural resources through agro ecology*. Internal report Friends of the Earth International. Malaysia.
- Silva, A. L. and Begossi, A. 2004. *Uso de recursos por ribeirinhos no médio rio Negro*. In: Begossi, A. (Org) 2004. *Ecologia de pescadores da Mata Atlântica e da Amazônia*. São Paulo, Ed. Fapesp/Hucitec, p. 89-148.
- Tobasura M, D.; Ramos G, C. 2017. *La iniciativa de reducción de emisiones en Chiapas: nueva apuesta por insertar REDD+ en los territorios, parte I*. In: Otros Mundos A.C./Friends of the Earth Mexico. *El Escaramujo* No. 67. Chiapas, Mexico.
- Universidad Nacional de Colombia. 2006. *Pueblos y paisajes antiguos de la selva amazónica*. Editors Morcote R, G.; Santiago Mora C,S.; Franky C, C. Science School Bogota D.C.
- Vonlanthen, C.; Sonnens, B. 2017. *Allegra, Peter the Goatherd! — A FoE Switzerland project to restore alpine biodiversity and sustainable farming*. Internal report Pro Natura Friends of the Earth Switzerland.